

## COMMISSION PERMANENTE

24 janvier 2005

CP 05/01-05

### AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 20/33 DEVOLUTION DU MARCHÉ

---

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, une consultation, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, a été lancée auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure un marché concernant la route départementale 20/33.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 13 et 20 décembre 2004, a examiné les offres déposées par les entreprises ayant répondu dans les formes et délais requis.

Conformément aux critères définis dans le dossier de consultation des entreprises : le prix des travaux et le délai d'exécution, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises proposant le meilleur prix :

- RD 20 - PR 58+839 à 61+272 / RD 33 – PR 4+337 à 5+729 – VERFEIL - GINALS
  - Montant : 346 399.87 €TTC
  - Délai d'exécution : 3 mois
  - Attributaire : EUROVIA

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

- Le marché d'entretien de la route départementale 20/33 avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 346 399.87 €TTC ;
- Toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

## COMMISSION PERMANENTE

**24 janvier 2005**

CP 05/01-06

### **ENTRETIEN DES PLANTATIONS D'ALIGNEMENT EN BORDURE DES ROUTES DEPARTEMENTALES**

#### **DEVOLUTION DES MARCHES**

---

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les lundis 20 décembre 2004 et 10 janvier 2005, a examiné les offres concernant le marché d'entretien des plantations d'alignement en bordure des routes départementales passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen.

Le présent marché est un marché à bons de commande, conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois, décomposé en 6 lots :

- Lot 1 : Lauzerte (mini : 15 000 / maxi : 60 000 €TTC)
- Lot 2 : Montauban est (mini : 30 000 / maxi : 120 000 €TTC)
- Lot 3 : Montauban ouest (mini : 40 000 / maxi : 160 000 €TTC)
- Lot 4 : St Antonin Noble Val (mini : 15 000 / maxi : 60 000 €TTC)
- Lot 5 : Valence d'Agen (mini : 25 000 / maxi : 100 000 €TTC)
- Lot 6 : Verdun sur Garonne (mini : 15 000 / maxi : 60 000 €TTC)

A l'issue de l'analyse technique des offres, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises CARRERE (lots 1, 3 et 6), JOULIE (lot 2), ECO.VA.NA (lot 4) et ELAG GASCOGNE (lot 5), au vu du critère unique de jugement des offres : le prix des prestations.

Afin de dégager les offres présentant les meilleurs prix, l'analyse a porté sur le coût des interventions sur les arbres au sein duquel a été identifié le coût de location d'un lamier.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

– les marchés d'entretien de plantations d'alignement en bordure des routes départementales avec les entreprises suivantes :

- lot 1 – Lauzerte : CARRERE (47)

- lot 2 – Montauban est : JOULIE (82)

- lot 3 – Montauban ouest : CARRERE (47)
  - lot 4 – St Antonin Noble Val : ECO.VA.NA (81)
  - lot 5 – Valence d'Agen : ELAG GASCOGNE (32)
  - lot 6 – Verdun sur Garonne : CARRERE (47)
- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.